



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

AVIS_TF_RG

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NICE EXTERIEUR PAILLON
35 AV THIERS CS 30002
06085 NICE CEDEX 1

Vos références

Numéro fiscal (C) : 05 83 248 863 106
Référence de l'avis : 23 06 4640434 69
Contrat de prélèvement : M3 06 0075708 71
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M306007570871

Numéro de propriétaire : 122 E00082 P

Département d'imposition : 060
ALPES-MARITIMES

Commune d'imposition : 122
SAINT-JEANNET

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 07/09/2023
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 06028

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

• pour le paiement de votre impôt :
SIP NICE EXTERIEUR PAILLON
35 AV THIERS CS 30002
06085 NICE CEDEX 1
Tél : 0497033230

• pour le montant de votre impôt :
CDIF GRASSE
SECT. FONC 1ER SECTEUR
29 TRAVERSE DE LA PAOUTE
CS 23150
06131 GRASSE CEDEX
Tél : 04 93 40 36 13

* (service gratuit + coût de l'appel)

ELLATIFI SAID
1384 CHE DES MOULINS
06640 ST JEANNET

Somme à prélever

303,00 €

Montant de vos taxes foncières 1063,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 760,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 16/10/2023 :

15 septembre	2023	95,00 €	15 novembre	2023	95,00 €
16 octobre	2023	95,00 €	15 décembre	2023	18,00 €

Compte bancaire : FR76 1910 6006 034X XXXX XXX8 227

Identifiant de la banque : AGRIFRPP891

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2024

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier	2024	106,00 €	17 juin	2024	106,00 €
15 février	2024	106,00 €	15 juillet	2024	106,00 €
15 mars	2024	106,00 €	16 août	2024	106,00 €
15 avril	2024	106,00 €	16 septembre	2024	106,00 €
15 mai	2024	106,00 €	15 octobre	2024	106,00 €

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr, rubrique "Biens immobiliers" ou par téléphone au 0 809 401 401.